



## ASSOCIATION CRÉSUS TOULOUSE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

L'association CRÉSUS Toulouse a vu le jour en 2012 dans le but d'**aider et conseiller les personnes surendettées** de la région. Elle fait partie de la Fédération française des associations CRÉSUS.

### **Le surendettement en France**

On estime entre 1 et 2 millions le nombre de foyers en situation de surendettement en France, soit entre 5 et 10 % de la population. Le phénomène a tendance à s'amplifier, en particulier à cause de la situation économique et de la multiplication des crédits (crédits à la consommation, crédits revolving, LOA, etc.).

La spécificité du surendettement est qu'il touche toutes les classes d'âge et toutes les catégories sociales, y compris les classes moyennes et supérieures. Contrairement aux idées reçues, le surendettement provient rarement d'une consommation excessive et irraisonnée. Les statistiques montrent que dans la majorité des cas, le surendettement commence par une accumulation de crédits destinés à payer les charges courantes, puis se déclenche suite à un accident de la vie (perte d'emploi, divorce...).

Les déclarations de surendettement à la Banque de France sont en baisse sensible depuis quelques années (181000 en 2017, 163000 en 2018, 143000 en 2019, 109000 en 2020, 121000 en 2021, 113000 en 2022). Cette baisse s'explique, selon nous, par un meilleur encadrement des crédits renouvelables (facteur important de surendettement), et par la multiplication des Procédures de Rétablissement Personnelles (effacement des dettes) à la place des moratoires (suspension des dettes pendant deux ans), ce qui évite aux bénéficiaires de redéposer une déclaration tous les deux ans. Il n'en reste pas moins que le surendettement reste un phénomène massif, bien que peu médiatisé.

### **Que fait CRÉSUS ?**

Les ménages qui se retrouvent dans la spirale du surendettement sont désespérés, et le sentiment de culpabilité les pousse souvent à s'isoler, à cacher leurs problèmes le plus longtemps possible. Alors que c'est précisément en se faisant entourer et en s'y prenant tôt que l'on arrive à rétablir les situations.

CRÉSUS accompagne les personnes surendettées en les recevant individuellement :

- Nous établissons leur budget (ressources et dépenses), et nous les conseillons pour réduire ces dernières.
- Nous étudions leur situation et cherchons des solutions pour qu'elles puissent faire face au remboursement de leurs dettes.
- Nous les aidons, si besoin, à constituer un dossier de surendettement pour la Banque de France, et nous suivons le bon déroulement des plans élaborés par celle-ci.
- Nous leur apprenons les mécanismes de l'argent et des crédits. Beaucoup de personnes, même très éduquées, souffrent d'"illettrisme de l'argent".
- Lorsque cela est nécessaire, nous leur apportons une expertise juridique.
- Et surtout, nous les écoutons et nous répondons à leurs questions. Le simple fait de parler permet souvent de considérer la situation de manière objective, de reprendre espoir et de retrouver du courage.

## Bilan de l'année

D'une façon générale, la demande est de plus en plus forte, du fait de la notoriété croissante de CRÉSUS dans la région, ainsi que de la multiplication des situations de surendettement, aggravées par le contexte économique actuel.

Nous avons reçu :

- 103 personnes en 2012	- 822 en 2017
- 290 en 2013	- 687 en 2018
- 494 en 2014	- 757 en 2019
- 617 en 2015	- 849 en 2020
- 965 en 2016	- 796 en 2021

En 2022, c'est **736 bénéficiaires** que nous avons accueillis et conseillés, gratuitement et individuellement.

Il faut ajouter à cela **des centaines de personnes conseillées par téléphone et par e-mail**, sans rendez-vous, mais parfois longuement et à plusieurs reprises, et qui ne rentrent pas dans ces statistiques officielles. Nous estimons que **le nombre d'appels téléphoniques au cours de l'année se situe entre 4000 et 5000**.

Les retours que nous avons de la part des bénéficiaires nous confirment que nos services sont utiles et de qualité. Nous ferons tout notre possible pour maintenir ce niveau de qualité, et pour l'améliorer encore à l'avenir.

## Bénévoles et salariée

Notre équipe compte aujourd'hui **27 membres actifs : 26 bénévoles** (dont 2 en formation) **+ 1 salariée**.

L'année 2022 a été marquée par l'embauche de notre première salariée, début octobre. Cet emploi à mi-temps, financé par notre subvention « Point Conseil Budget », nous permet d'augmenter le volume de permanences et d'assurer un suivi sur la durée, ainsi que l'animation du réseau de bénévoles.

Nous intégrons régulièrement de nouveaux bénévoles. Leur formation se fait au cours des permanences, en binôme avec les bénévoles expérimentés ou la salariée.

Nous avons également bénéficié de plusieurs formations organisées par la Banque de France de Toulouse, en visio ou en présentiel, sur des sujets variés (procédure de surendettement, inclusion bancaire, crédits, assurances, moyens de paiement, épargne, utilisation d'un compte bancaire, arnaques).

Nous observons une forte stabilité et un réel dévouement chez les bénévoles depuis des années. Cela permet à Crésus Toulouse de bénéficier non seulement d'un excellent suivi de ses activités, mais aussi d'une expérience importante et d'une expertise professionnelle, que l'on observe rarement dans le milieu associatif.

## Bénéficiaires

**Nous recevons un public très divers** (personnes sans emploi ou avec de faibles revenus, sans patrimoine, seules avec des enfants, etc.), **qui va bien au-delà de celui qu'on associe traditionnellement aux aides sociales**. Nos bénéficiaires sont des personnes :

- de tous âges (de l'étudiant au retraité)
- de toutes catégories sociales et professionnelles (sans emploi, salariés, fonctionnaires, travailleurs indépendants, etc.)
- avec tous types de revenus (de 0 € à plus de 5000 € / mois)
- avec des situations familiales variées (en couple ou séparés, avec ou sans enfant)
- avec ou sans patrimoine (locataires, propriétaires, ou sans logement)

Notre aide est donc complémentaire de celle apportée par les collectivités locales et de beaucoup d'associations travaillant avec un public défavorisé.

La pression des créanciers, des sociétés de recouvrement et des huissiers sur les personnes surendettées est très forte. Pourtant, ces dernières attendent souvent longtemps avant de nous contacter. Par culpabilité, ils restent isolés face à leurs problèmes financiers (au point parfois de ne pas en parler à leur propre conjoint). C'est en dernier recours qu'ils font appel à une aide extérieure. Lorsque nous les recevons, **ils se trouvent donc souvent dans des conditions psychologiques fragiles** (déprime plus ou moins grave, allant jusqu'à la tentative de suicide). La plupart d'entre eux ont donc **besoin d'être reçus dans l'urgence**. C'est la raison pour laquelle nous faisons le maximum pour réduire les délais d'attente, dans la mesure de nos capacités d'accueil (locaux et bénévoles).

Crésus est une association d'urgence. C'est l'une de nos grandes spécificités. Les bénéficiaires viennent y chercher de l'aide à un moment précis de leur existence, alors qu'ils sont en difficulté. Mais comme nous venons de le voir, il s'agit d'un public de classes moyennes, éduqué, capable de se prendre en charge administrativement. L'entretien leur permet de faire un diagnostic de leur situation, de recevoir des conseils précis et, souvent, il leur donne l'occasion de parler, de crever l'abcès de la honte liée à leur situation financière. Après cet entretien, ils ont en général obtenu ce dont ils avaient besoin : un coup de pouce essentiel dans un moment difficile. Chaque bénéficiaire est averti qu'il peut reprendre rendez-vous et revenir nous voir quand il le souhaite. Certains reviennent régulièrement, mais 70% d'entre eux ne viennent qu'une fois.

Nombre de rendez-vous par bénéficiaire au cours de l'année 2022 :

- **1 seul rendez-vous : 84 %**  
(parmi lesquels **12 %** étaient déjà venus les années précédentes, et environ **10 %** reviendront après)
  - **2 rendez-vous : 10 %** (dont **25 %** étaient déjà venus avant)
  - **3 rendez-vous ou plus : 6 %** (dont **21 %** étaient déjà venus avant)
- En résumé, **60 à 70% des bénéficiaires viennent pour un entretien unique.**

Origine géographique des bénéficiaires :

- **Commune de Toulouse : 51 %**
- **Toulouse Métropole : 80 %**
- **Haute-Garonne : 92 %**
- **Aude : 3 %**

## **Locaux**

Nous avons effectué des permanences dans **10 lieux différents** :

- dans notre local du **centre-ville** au 10 rue Jean Rancy (local fourni par la Mairie de Toulouse)
- dans notre local de **l'île du Ramier** (fourni par la Mairie de Toulouse, partagé avec l'association La Barque)
- au sein de la **CAF dans le quartier des Izards**
- à la Maison des Associations de Toulouse, à **Empalot**
- au local de l'association **SOS Familles Emmaüs à Cité de l'Hers**
- à la **mairie d'Aucamville**
- à la **mairie de Pechbonnieu**
- à la **mairie de Saint-Jean**
- à la **mairie de Montberon**
- à **Carcassonne**

Ces locaux nous permettent aujourd'hui de répondre à une bonne partie de la demande, et leur répartition géographique permet aux personnes de l'agglomération toulousaine d'avoir accès à un lieu d'accueil relativement près de chez eux.

La permanence de Carcassonne permet de toucher une zone géographique plus étendue.

Le local de Rancy est équipé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un placard de rangement. Nous bénéficions d'un placard de rangement à la Maison des Associations. Dans les autres locaux, il nous est impossible de laisser du matériel sur place.

Le local du Ramier a été repris par la mairie dans le cadre de la refonte de l'île du Ramier. Nous n'y tenons plus de permanence depuis le mois d'août.

Nous effectuons aussi des permanences téléphoniques de façon ponctuelle, afin d'aider les personnes habitant loin ou ne pouvant pas se déplacer.

## Permanences

**Une douzaine de permanences sont organisées chaque semaine**, réparties sur nos locaux. Les jours et horaires des permanences peuvent varier d'une semaine à l'autre en fonction de la disponibilité des bénévoles. Chaque permanence consiste en 2 à 3 rendez-vous personnalisés de 1h à 1h30.

Les rendez-vous sont **gratuits**. Aucune cotisation ni adhésion n'est demandée.

Les délais d'attente sont variables, mais restent la plupart du temps raisonnable grâce à la disponibilité des bénévoles. Cependant, lorsque la liste d'attente s'allonge, la situation devient difficile à gérer. En effet, le public reçu est bien souvent en détresse, et il a besoin d'être reçu dans l'urgence.

Le pourcentage de rendez-vous non honorés reste important (22 %), en hausse depuis l'année dernière. Les relances systématiques avant les rendez-vous (e-mails, SMS, appels) permettent de le réduire. Nous déplorons qu'autant de créneaux restent inutilisés, alors que des bénéficiaires dans l'urgence doivent patienter, faute de places disponibles.

## Origine

Nous travaillons beaucoup avec les assistantes sociales du Conseil Général de la Haute-Garonne (Maisons des Solidarités), qui nous transfèrent les familles en situation de surendettement, en particulier lorsque leur situation financière est complexe. Au cours de l'année, nous avons reçu presque **300 personnes venant des Maisons des Solidarités (40 % des bénéficiaires)**.

Les autres bénéficiaires nous ont connus après des recherches sur Internet (14 %), par le bouche à oreille (7 %), par d'autres associations (6 %), grâce à un organisme public ou une mairie (5 %), par la Banque de France (5 %), ou par des assistantes sociales d'entreprise (2 %).

Moins de 1 % des bénéficiaires nous ont connus grâce aux media. Il faut noter que la présence médiatique de Crésus est encore relativement faible, dans la région comme au niveau national. Cela laisse penser que le nombre de personnes dans le besoin est probablement très supérieur au nombre de demandes reçues.

## Points Conseil Budget

Ce dispositif a été mis en place par le ministère des Affaires Sociales en 2016 sous la forme d'une expérimentation, dans 4 régions de France, dont la région Occitanie.

L'objectif est de proposer des lieux d'accueil où chacun puisse recevoir des conseils personnalisés et gratuits sur sa situation financière : gestion du budget, difficultés financières, surendettement, etc.

Le dispositif a été généralisé en 2019, et accompagné d'une subvention de 15.000 € par association et par an, sur une durée trois ans.

Crésus Toulouse participe à l'expérimentation depuis 2016. Notre label « PCB » a été confirmé en 2019, et à nouveau en 2022. C'est une reconnaissance de notre travail et notre sérieux.

Dans le cadre des PCB, nous accueillons et conseillons tous les usagers qui se présentent lors de rendez-vous physiques de proximité. Cela correspond en tous points au service que nous proposons depuis notre création.

Nous avons participé à plusieurs réunions régionales, et rencontré les autres acteurs du projet : associations, collectivités locales, banques et structures étatiques.

Le grand public est encore peu informé de ce dispositif, mais nous commençons à venir voir des personnes dans ce cadre-là. Elles viennent en général d'un milieu social plus défavorisé que le public que nous avons l'habitude d'accueillir.

Depuis 2019, le versement d'une subvention annuelle relativement importante (15.000 €) change sensiblement la donne. Elle nous permet depuis cette année d'employer une salariée à mi-temps, même si nous regrettons que cette somme ne nous permette pas de proposer un salaire à hauteur de ce que nous souhaiterions.

## Formations au budget

Depuis quelques années, nous développons cette activité qui répond à un double objectif :

- Prévention du surendettement
- Financement de l'association, afin de garantir son autonomie financière

En 2022, nous avons effectué plusieurs formations au sein de :

- l'institut Limayrac à Toulouse, pour les étudiants en Economie Sociale et Familiale
- l'association « Territoire Action Emploi » à Marciac, pour les salariés en insertion
- la « Direction Départementale des Territoires » du Gers à Auch, pour les fonctionnaires

Les retours des participants sont très positifs, et de nouvelles formations sont d'ores et déjà prévues en 2023.

## Micro-crédit

Nous avons décidé en 2022 d'expérimenter le micro-crédit personnel, en partenariat avec le Crédit Municipal de Toulouse.

Nous ne faisons pour l'instant pas de publicité autour de ce dispositif, le réservant à des personnes dans le besoin repérées lors des permanences.

Les résultats ne sont pour l'instant pas vraiment concluants, aucun dossier n'ayant encore fait l'objet d'une validation. Nous avons cependant décidé de poursuivre l'expérimentation en 2023.

## Informatique

Nous utilisons depuis nos débuts un **Intranet** qui permet à tous les bénévoles d'accéder facilement à notre système de données, avec une simple connexion Internet. Chaque bénévole peut ainsi créer ses permanences, consulter le planning et accéder aux données des bénéficiaires. Cela permet d'assurer un très bon suivi des dossiers et de se transmettre les informations en interne.

Le logiciel propose aussi un **outil de prise de rendez-vous en ligne**. Les bénéficiaires peuvent programmer leur rendez-vous seuls, à partir d'un formulaire sur notre site Internet qui leur propose les lieux et les dates de permanence disponibles. En 2022, 62 % des rendez-vous ont ainsi été pris sur Internet, ce qui représente un gain de temps considérable d'un point de vue administratif. Ce temps peut être consacré à des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Nous avons également développé un **simulateur de budget** qui permet de faire un diagnostic rapide de l'endettement d'une personne. Nous l'utilisons au cours de nos permanences, et tous les internautes y ont accès à partir de notre site Internet. 221 internautes ont ainsi utilisé notre simulateur de budget en 2022, sans pour autant nous rencontrer.

## Statistiques détaillées

	RDVs assurés	Bénéficiaires reçus	RDV non honorés	Permanences
<b>TOTAL</b>	<b>736</b>	<b>589</b>	<b>216</b>	<b>478</b>
Rancy	327	278	113	214
Ramier	96	87	30	53
Izards	88	85	27	48
Pechbonnieu	57	51	15	36
Aucamville	36	13	5	29
Saint Jean	36	29	10	22
Tél/E-mail	33	26	1	31
Carcassonne	23	20	1	19
Emmaüs	17	16	6	8
Montberon	17	16	6	12
A domicile	4	1		4
MdA	2	2	2	2

### Endettement brut moyen : 38083 € (sur 460 bénéficiaires)

Entre 0 et 5 000 €	88 (19.13 %)
Entre 5 000 et 10 000 €	91 (19.78 %)
Entre 10 000 et 20 000 €	110 (23.91 %)
Entre 20 000 et 30 000 €	51 (11.09 %)
Entre 30 000 et 50 000 €	40 (8.7 %)
Entre 50 000 et 100 000 €	38 (8.26 %)
Entre 100 000 et 200 000 €	30 (6.52 %)
Entre 200 000 et 300 000 €	7 (1.52 %)
Plus de 300 000 €	5 (1.09 %)

### Patrimoine moyen : 5104 € (sur 589 bénéficiaires)

Moins de 10 000 €	575 (97.62 %)
Entre 10 000 et 100 000 €	5 (0.85 %)
Entre 100 000 et 300 000 €	5 (0.85 %)
Plus de 300 000 €	4 (0.68 %)

### Ressources moyennes : 1574 € (sur 513 bénéficiaires)

Moins de 500 €	38 (7.41 %)
Entre 500 et 1000 €	101 (19.69 %)
Entre 1000 et 1500 €	124 (24.17 %)
Entre 1500 et 2000 €	117 (22.81 %)
Entre 2000 et 3000 €	100 (19.49 %)
Entre 3000 et 4000 €	26 (5.07 %)
Entre 4000 et 5000 €	5 (0.97 %)
Plus de 5000 €	2 (0.39 %)

### Dossiers Banque de France : (sur 318 bénéficiaires)

Dossier déjà déposé avant RDV	17 (5.35 %)
Dossier déposé suite au RDV	239 (75.16 %)
Pas de dépôt de dossier	62 (19.5 %)

### Endettement net moyen : 35298 € (sur 460 bénéficiaires)

Entre 0 et 5 000 €	97 (21.09 %)
Entre 5 000 et 10 000 €	90 (19.57 %)
Entre 10 000 et 20 000 €	110 (23.91 %)
Entre 20 000 et 30 000 €	52 (11.3 %)
Entre 30 000 et 50 000 €	41 (8.91 %)
Entre 50 000 et 100 000 €	35 (7.61 %)
Entre 100 000 et 200 000 €	24 (5.22 %)
Entre 200 000 et 300 000 €	6 (1.3 %)
Plus de 300 000 €	5 (1.09 %)

### Type de dettes : (sur 447 bénéficiaires)

Crédit consommation	252 (66.84 %)	Moy.: 19281 €
Facture impayée	219 (58.09 %)	Moy.: 2664 €
Loyer impayé	198 (52.52 %)	Moy.: 5106 €
Découvert bancaire	131 (34.75 %)	Moy.: 1667 €
Dettes (autres)	104 (27.59 %)	Moy.: 11665 €
Crédit revolving	103 (27.32 %)	Moy.: 8188 €
Dettes fiscales	93 (24.67 %)	Moy.: 9643 €
Amendes / Condamnations	93 (24.67 %)	Moy.: 10925 €
Dettes CAF / organisme social	78 (20.69 %)	Moy.: 5551 €
Crédit immobilier	68 (18.04 %)	Moy.: 71656 €
Dettes famille, ami	21 (5.57 %)	Moy.: 14646 €
Chèque impayé	16 (4.24 %)	Moy.: 482 €
Dettes alimentaires	6 (1.59 %)	Moy.: 6919 €
Dettes employeur	6 (1.59 %)	Moy.: 2499 €
Dettes professionnelles / RSI	5 (1.33 %)	Moy.: 21480 €

### Charges spécifiques moyennes : 544 € (sur 505 bénéficiaires)

Moins de 100 €	68 (13.47 %)
Entre 100 et 500 €	145 (28.71 %)
Entre 500 et 1000 €	261 (51.68 %)
Entre 1000 et 1500 €	21 (4.16 %)
Entre 1500 et 2000 €	7 (1.39 %)
Plus de 2000 €	3 (0.59 %)

**Issue des dossiers déposés :** (sur 242 bénéficiaires)

Plan	26	(10.74 %)
Moratoire	6	(2.48 %)
Mesures imposées / recommandées par BdF	53	(21.9 %)
PRP	54	(22.31 %)
Irrecevable	9	(3.72 %)
Sans suite / Clôturé	5	(2.07 %)
Recevable -> plan	26	(10.74 %)
Recevabilité contestée par créancier	7	(2.89 %)
Irrecevabilité contestée par débiteur	0	(0 %)
Irrecevable - Décision BdF confirmée par JEX	0	(0 %)
Irrecevable - Décision JEX après recevabilité BdF	0	(0 %)
Mesures contestées par créancier	1	(0.41 %)
Mesures contestées par débiteur	1	(0.41 %)
En attente de pièces manquantes	14	(5.79 %)
Etat détaillé des dettes	20	(8.26 %)
Recevable -> PRP	14	(5.79 %)
Déposé	6	(2.48 %)

**Sexe :** (sur 587 bénéficiaires)

Homme	290	(49.4 %)
Femme	297	(50.6 %)

**Situation professionnelle :** (sur 549 bénéficiaires)

Salarié en CDI	131	(23.86 %)
Chômeur	112	(20.4 %)
Retraité	58	(10.56 %)
Congé maladie / Invalide	55	(10.02 %)
Bénéficiaire RSA	51	(9.29 %)
Sans emploi (au foyer)	49	(8.93 %)
Salarié en CDD	39	(7.1 %)
Intérimaire	23	(4.19 %)
Fonctionnaire	13	(2.37 %)
Etudiant	7	(1.28 %)
Travailleur indépendant	7	(1.28 %)
Congé parental	4	(0.73 %)

**Logement :** (sur 323 bénéficiaires)

Locataire	181	(56.04 %)
Locataire HLM	70	(21.67 %)
Hébergé	31	(9.6 %)
Propriétaire	29	(8.98 %)
SDF	6	(1.86 %)
Occupant gratuit	5	(1.55 %)
Maison de retraite / spécialisée	1	(0.31 %)

**Origine :** (sur 377 bénéficiaires)

Conseil Départemental	151	(40.05 %)
Internet	53	(14.06 %)
Autre	39	(10.34 %)
Bouche à oreille	27	(7.16 %)
Autre association	24	(6.37 %)
Mairie	20	(5.31 %)
Banque de France	19	(5.04 %)
CAF / Organisme public	11	(2.92 %)
TV / radio / presse	8	(2.12 %)
Assistante sociale entreprise	7	(1.86 %)
Banque	7	(1.86 %)
Huissier	4	(1.06 %)
Mutuelle / Organisme privé	3	(0.8 %)
Fédération CRESUS	2	(0.53 %)
Créancier non bancaire	2	(0.53 %)

**Tranches d'âge :** (sur 528 bénéficiaires)

Moins de 20 ans	2	(0.38 %)
20-29 ans	95	(17.99 %)
30-39 ans	136	(25.76 %)
40-49 ans	127	(24.05 %)
50-59 ans	115	(21.78 %)
60-69 ans	30	(5.68 %)
Plus de 70 ans	23	(4.36 %)

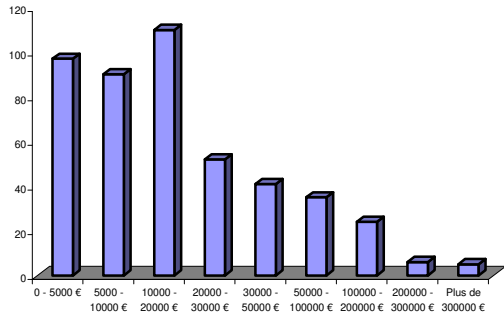
**Situation familiale :** (sur 452 bénéficiaires)

Célibataire	178	(39.38 %)
Enfants à charge :	46.15 %	
Marié	92	(20.35 %)
Enfants à charge :	83.61 %	
Divorcé	76	(16.81 %)
Enfants à charge :	65.96 %	
Séparé	51	(11.28 %)
Enfants à charge :	86.84 %	
Concubin	33	(7.3 %)
Enfants à charge :	84 %	
Veuf	13	(2.88 %)
Enfants à charge :	50 %	
Pacsé	9	(1.99 %)
Enfants à charge :	85.71 %	

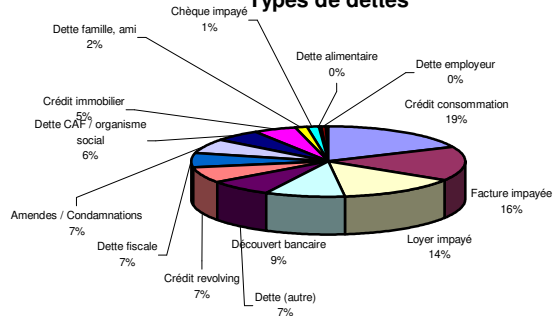
**Personnes à charge :** (sur 290 bénéficiaires)

Oui	201	(69.31 %)
Non	89	(30.69 %)

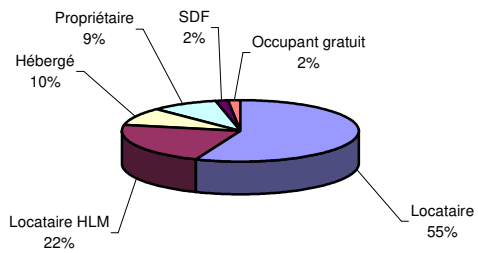
### Endettement net - Moyenne : 35298 €



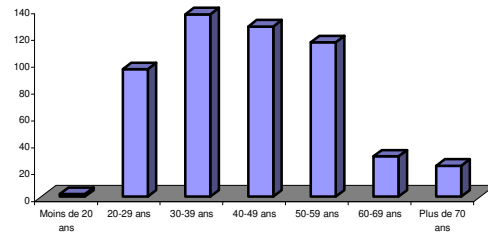
### Types de dettes



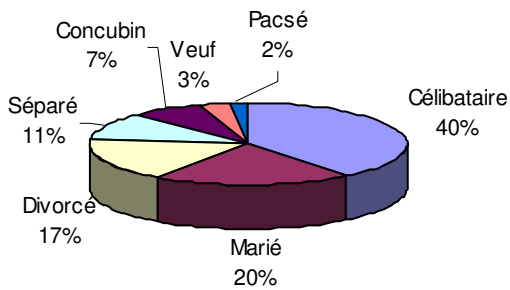
### Logement



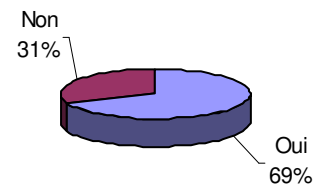
### Age



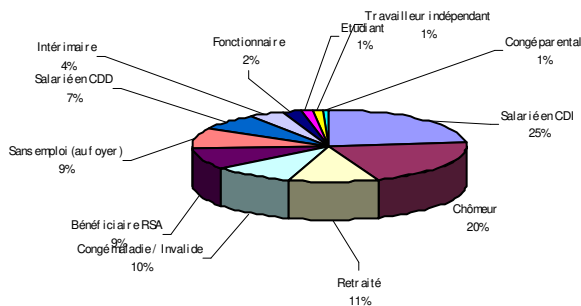
### Situation familiale



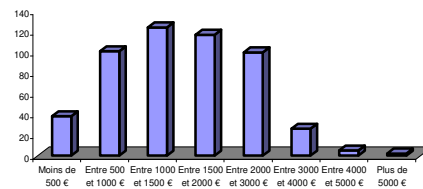
### Enfants à charge ?



### Situation professionnelle



### Ressources mensuelles - Moyenne : 1574 €





## Budget réalisé 2022

DEPENSES	
Loyers	60,00 €
Assurance	160,67 €
Téléphone / Internet	619,30 €
Frais de réunions	1 381,99 €
Transports	722,98 €
Matériel informatique	
Fournitures (papeterie, timbres, clés...)	176,11 €
Frais banque	78,96 €
Hébergement Internet	113,85 €
Nettoyage	
Salaires	2 327,50 €
Charges sur salaires	441,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>6 082,36 €</b>

RECETTES	
Subvention Mairie Toulouse	500,00 €
Subvention CD31	
Subvention CAF	
Soutien Fédération CRÉSUS	225,80 €
Subvention PCB	15 000,00 €
Subvention FDVA	
Formations facturées	1 451,64 €
Dons	
Conventions signées	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>17 177,44 €</b>
<b>SOLDE</b>	<b>11 095,08 €</b>

## Bilan et objectifs pour 2023

L'année 2022 a été marquée par l'embauche de notre première salariée, à mi-temps. Cet emploi devrait nous permettre d'augmenter le volume de permanence et de pérenniser l'action de notre association dans la durée.

D'autre part, l'implication forte de bénévoles fidèles depuis de nombreuses années donne à l'association une stabilité confortable et une expertise reconnue par tous nos partenaires.

Nous allons poursuivre en 2023 notre développement en recrutant de nouveaux bénévoles, et en recherchant de nouveaux locaux, afin de faire face à la demande toujours forte.